

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/04/2026 - 3713 - 2001 B 01028 - 439 872 755 - AUDIT ET FINANCE

SAS AUDIT ET FINANCE

Société par actions simplifiée

Au capital de 100 000 EUROS

Siège social : 50 rue Berthy ALBRECHT

84000 AVIGNON

RCS AVIGNON 439 872 755

*Certifié conforme
à l'original
Le Président*

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, et le trente mars à quinze heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur ROUEN Gérard préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 10000 actions sur les 10000 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité du capital, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence à l'assemblée ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément aux dits statuts, été communiqués aux associés au moins 16 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport spécial sur les conventions réglementées
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, notamment en ce qui concerne la présentation des conventions réglementées intervenues durant l'exercice.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 35 096,84 euros de la manière suivante :

Dotations aux réserves :

- A la réserve facultative	96,84 euros
- Distribution de dividende	35 000,00 euros
Soit 3,50 euros par action.	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Nous vous demandons également d'approuver le rapport spécial relatif aux conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Lecture est faite du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par les associés présents.

Le Président

Un associé

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	9 096	9 096		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	46 588	39 062	7 526	7 838
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	55 684	48 159	7 526	7 838
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				8 960
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Créances clients et comptes rattachés	120 686	4 408	116 279	82 646
	Autres créances	8 278		8 278	5 550
	Charges constatées d'avance	2 935		2 935	2 480
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	190 277		190 277	177 403
	Total de l'actif circulant (IV)	322 177	4 408	317 769	277 039
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	377 861	52 566	325 295	284 877

GREFFE DU TRIBUNAL
DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
15 AVR. 2026
ARRIVÉE

Centrifugeuse
le Président

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	
(2) dont créances à plus d'un an	10 578

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	116 066	115 171
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	35 097	11 895
	Acomptes sur dividendes		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		261 163	237 066
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	10 394	7 640
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 486	1 976
	Dettes fiscales et sociales	48 252	38 194
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		64 132	47 811
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		325 295	284 877
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		35 096,84	11 895,27
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		53 738	47 811
(2) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	9 096					9 096
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 096					9 096
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 378					22 378
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 889		2 117		1 797	24 210
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 268		2 117		1 797	46 588
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		55 364		2 117		1 797	55 684

Amortissements

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	9 096			9 096
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 096			9 096
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	15 275	1 358		16 633
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	23 156	1 071	1 797	22 429
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 430	2 429	1 797	39 062
TOTAL		47 526	2 429	1 797	48 159

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		4 408		4 408
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		4 408		4 408
TOTAL GENERAL			4 408		4 408
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 408		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	10 578		10 578
	Autres créances clients	110 108	110 108	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 082	7 082	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	620	620	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	576	576	
	Charges constatées d'avance	2 935	2 935	
TOTAL DES CREANCES		131 900	121 322	10 578
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 486	5 486		
	Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 432	19 432		
	Impôts sur les bénéfices	4 178	4 178		
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 202	20 202		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 940	2 940		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	10 394		10 394	
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		64 132	53 738	10 394	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		10 394			

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	10 000,00	10,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	10 000,00	10,0000	100 000,00

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION CCA		2 935	2 935
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 935

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

L'ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après

SAS AUDIT ET FINANCE
50 Rue Berthy Albrecht
84000 AVIGNON

Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité) : Monsieur Gérald ROUEN,
Président

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la
forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont
conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé
unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux
articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

Nom : Rouen
Prénom : Gérald

Fait à Avignon, le 14 avril 2026.

Signature

